

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Désinfectants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Permapack AG

Rue/B.P.: Reitbahnstrasse 51

Place, Lieu: 9401 Rorschach
Suisse

Téléphone: +41 71 844 12 12

Télécopie: +41 71 844 12 13

Service responsable de l'information:

Anwendungstechnik,

Téléphone: +41 (0) 71 844 12 12, E-mail: info@permapack.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox. Informationszentrum, Zürich,

Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 ou Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 2 de 12

Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures et Isotridecanol, ethoxylated.
Contient < 5% agents de surface non ioniques
Contient < 5% agents de surface cationiques

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 200-661-7 CAS 67-63-0	Isopropanol	< 5 %	Flam. Liq. 2; H225. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H336.
N°CE 270-325-2 CAS 68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	< 3 %	Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Skin Corr. 1B; H314. Aquatic Acute 1; H400 (Facteur M = 1).
N°CE 500-241-6 CAS 69011-36-5	Isotridecanol, ethoxylated	< 1 %	Acute Tox. 4; H302. Eye Dam. 1; H318.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:
Contient < 5% agents de surface non ioniques
Contient < 5% agents de surface cationiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 3 de 12

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Informations générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
- En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas de problème respiratoire, appeler tout de suite un médecin.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.
- Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon.
Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
- Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

- Agents d'extinction appropriés:
Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.
Lors d'incendies de grande ampleur: Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool
- Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Acide chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de protection en cas d'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 4 de 12

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.

En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance. Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser un équipement de protection individuel. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter le contact avec la substance. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser un équipement de protection individuel.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Respecter les règles générales de prévention incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 5 de 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-63-0	Isopropanol	Allemagne: TRGS 900 Kurzzeit	1000 mg/m ³ ; 400 ppm
		Allemagne: TRGS 900 Langzeit	500 mg/m ³ ; 200 ppm
		Argentine: CMP	400 ppm
		Argentine: CMP-CPT	500 ppm
		Australie: OEL-STEL	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		Australie: OEL-STEL	1250 mg/m ³ ; 500 ppm
		Australie: OEL-TWA	983 mg/m ³ ; 400 ppm
		Australie: OEL-TWA	999 mg/m ³ ; 400 ppm
		Brésil: long terme	765 mg/m ³ ; 310 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Canada, Québec: VECD	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, Québec: VEMP	983 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, Québec: VEMP	985 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	960 mg/m ³ ; 400 ppm (A4)
		EUA: ACGIH: STEL	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	490 mg/m ³ ; 200 ppm (A4)
		EUA: ACGIH: TWA	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: IDLH: TWA	2000 ppm [10% LEL]
		EUA: NIOSH: STEL	1225 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: OSHA: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		GR: court terme	1225 mg/m ³ ; 500 ppm
		GR: long terme	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		HK: court terme	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		HK: long terme	983 mg/m ³ ; 400 ppm
		Hongrie: ÁK	500 mg/m ³ (peut être absorbé par la peau)
		Hongrie: ÁK-PK	1000 mg/m ³ (peut être absorbé par la peau)
		Hongrie: ÁK-PK	2000 mg/m ³ (peut être absorbé par la peau)
		ID: court terme	400 ppm
		ID: court terme	500 ppm
		ID: long terme	200 ppm
		ID: long terme	400 ppm
		Russie: limitation de crête	50 mg/m ³
		Russie: long terme	10 mg/m ³
Suisse: VLE	1000 mg/m ³ ; 400 ppm		
Suisse: VME	500 mg/m ³ ; 200 ppm		
TH: long terme	400 ppm		
ZA, OEL-RL: court terme	800 ppm		
ZA, OEL-RL: long terme	400 ppm		
ZA: court terme	1225 mg/m ³ ; 500 ppm		
ZA: long terme	980 mg/m ³ ; 400 ppm		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 6 de 12

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-63-0	Isopropanol	Suisse: BAT, sang	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus
		Suisse: BAT, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

En cas de dégagement de vapeurs: Système d'aspiration nécessaire.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile ou caoutchouc butyle
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains et le visage à la fin du travail.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Forme: liquide
Couleur: limpide

Odeur: perceptible

Seuil olfactif: non déterminé

pH: à 20 °C: 7,5

Point de fusion/point de congélation: 0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point éclair/plage d'inflammabilité: non applicable

Taux d'évaporation: non déterminé

Inflammabilité: non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 7 de 12

Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	à 20 °C: 23 hPa
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	à 20 °C: 1,00 g/mL
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en solvant:	5 %
Teneur en eau:	91 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Acide chlorhydrique, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 8 de 12

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.
Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:
DL50 Rat, par voie orale: 600 mg/kg
DL50 Rat, dermique: 1500 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:
Toxicité pour le poisson:
CL50: 0,85 mg/L/96
Toxicité pour la daphnia:
EC50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 0,015 mg/L/48h
Toxicité pour les algues:
CI50: 0,03 mg/L/72h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Indication sur Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures:
Biodégradabilité: Le produit est facilement biodégradable.
Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 9 de 12

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 07 04 01* = eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Indications diverses

Éviter toute infiltration à l'état non dilué ou en grandes quantités dans les cours d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 10 de 12

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

5 % en poids = 50 g/L

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

VOC conforme Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV).

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):

5 % en poids = 50 g/L

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 12 = Liquides non combustibles

Classe de risque pour le milieu aquatique:

2 = évidemment dangereux pour l'eau

Indications relatives à une limitation de la durée de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 11 de 12

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 = Nocif en cas d'ingestion.
- H312 = Nocif par contact cutané.
- H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- LEP: Limite d'exposition professionnelle
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- CAS: Service des résumés chimiques
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- CE: Communauté européenne
- EN: Norme européenne
- UE: Union européenne
- IATA: Association du transport aérien international
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- CI50: Concentration inhibitrice 50%
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- CL50: Concentration létale médiane
- DL50: Dose létale 50%
- LIE: Limite Inférieure d'Explosivité
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- facteur M: Facteur de multiplication
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- TLV: Valeur limite d'exposition
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
- LEP: Limite d'exposition professionnelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



WEPOS Nettoyant hygiénique pour réfrigérateurs

Numéro de matière 122874

Mise à jour: 19.1.2018
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 11.5.2022
Page: 12 de 12

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Étiquette (phrases P: UE, ATP 8)

Créée: 22.5.2015

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

